Lac de Cristol

Lac de Cristol, Névache (©Thibaut Blais)

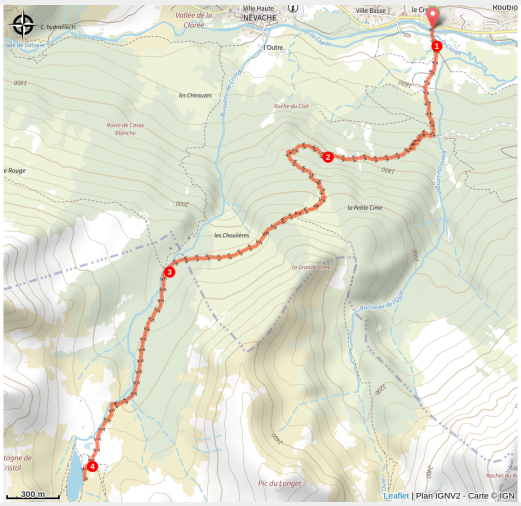

Le vallon du lac de Cristol, situé en versant nord, offre de magnifiques pentes verdoyantes. Cependant son ascension depuis Névache n'est pas de tout repos, avec ses quelques 800m de dénivelé, et une montée soutenue mais magnifique en pleine forêt.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 9.7 km

Dénivelé positif : 746 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Flore, Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking de Fortville
Arrivée : Parking de Fortville
Balisage : GR
Communes : 1. Névache
2. La Salle-les-Alpes

Profil altimétrique

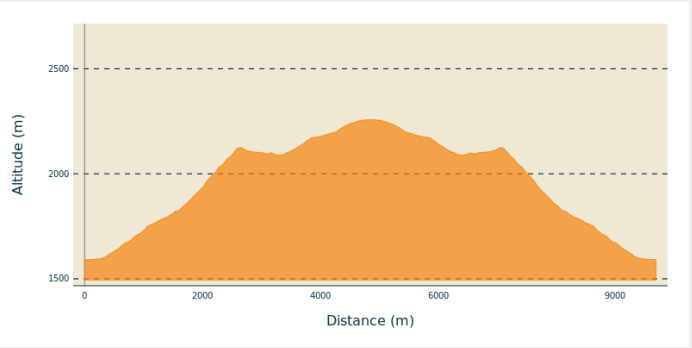

Altitude min 1592 m Altitude max 2258 m

Le départ de cette randonnée se fait depuis le Pont de Fortville, à proximité du Bistrot de Pays Au Bon Coin, au hameau du Cros.

1. Franchir le Pont de Fortville pour rejoindre le lieu-dit " Les planchettes" : le sentier traverse une jolie clairière bordée de cabanons en bois.

2. A la sortie de cette plaine, le chemin commence à grimper dans les prairies en direction de la forêt. La pente commence alors à se raidir entre les arbres , ignorer les différentes pistes forestières de part et d'autre , et rester sur l'itinéraire principal du GR5C-GR57. Quelques lacets s'enchainent avant un léger replat qui traverse la pente.

3. Encore quelques lacets bien raides et le sentier débouche sur un croisement : le sentier de gauche (GR57) mène en direction du Lac de l'Oule, tandis que le sentier de droite (GR5C) mène au Lac de Cristol. S'engager sur le sentier de droite : celui-ci s'élève encore en pente raide sur quelques lacets serrés , puis s'adoucit et se redresse brièvement à travers une forêt clairsemée , sous la Grande Cime, puis rejoint bientôt le ruisseau de Cristol et sa petite passerelle en bois qui mène au Refuge de Buffère par Côte Rouge.

4. Ignorer la passerelle et poursuivre l’ascension : Le sentier traverse alors une magnifique zone humide clairsemée , avant de rejoindre les alpages où les mélèzes se font absents , jusqu’à rejoindre le Lac de Cristol.

5. Le retour se fera par le même itinéraire .

   - Possibilité de redescendre directement vers le hameau de Ville-Haute : pour cela, revenir sur ses pas jusqu'à la passerelle : franchir celle-ci puis s'engager le sentier en pente raide en rive gauche du ruisseau de Cristol . Attention , au printemps , lors de la fonte des neige , le torrent de Cristol gonfle de façon importante , pouvant rendre parfois la passerelle difficilement praticable .

   - Possibilité de rejoindre la Porte de Cristol , puis le Col du Granon .

- Possibilité de rejoindre le Refuge de Buffère .
- Possibilité de faire la boucle Porte de Cristol , Col de l'Oule, Lac de l'Oule.

Sur votre route...

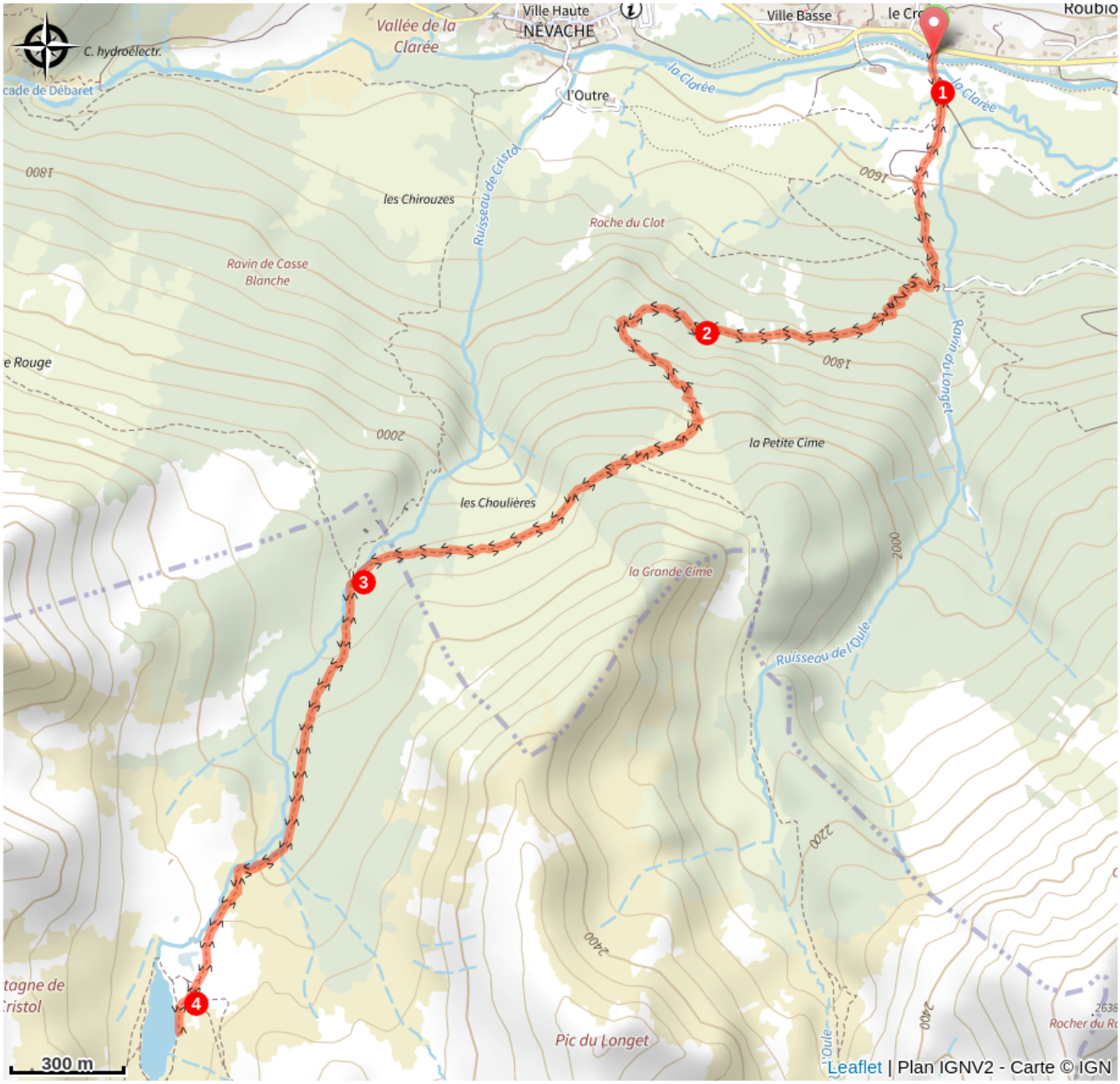

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j’adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m’identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Dans la Clarée, les chiens doivent être tenus en laisse sur tous les sentiers, pour des raisons de protection de la faune sauvage, mais aussi pour la cohabitation avec les chiens de protection des troupeaux.

Matériel

Chapeau/casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, crème solaire, plusieurs litres d'eau, bâtons de randonnée, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Fortville

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le **vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com